



RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

Commune de Crolles

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2017

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
BUDGET PRINCIPAL	2
I-Section de fonctionnement.....	2
1-Dépenses de fonctionnement	2
2-Recettes de fonctionnement.....	4
3-Résultat de fonctionnement.....	6
4-Evolution des soldes intermédiaires de gestion	6
II-Section d'investissement.....	7
1-Dépenses d'investissement.....	7
2-Recettes d'investissement.....	9
3-Résultat d'investissement.....	10
II-Ratios 2016.....	10
BUDGETS ANNEXES	11
Budget de l'eau	11
Budget de l'assainissement.....	13

INTRODUCTION

L'article 107-9° de la Loi n° 2015-991 portant nouvelle organisation territoriale (Loi NOTRe) prévoit la rédaction d'une présentation brève et synthétique, à destination des citoyens, retraçant les informations essentielles du compte administratif.

Le compte administratif (CA), établi par le maire, rend compte des opérations budgétaires réalisées sur l'année en dépenses et en recettes, au regard des prévisions, et présente les résultats de l'année qui, cumulés au résultat de l'année antérieure, sont repris au budget de l'année suivante. C'est un document de synthèse qui a la même architecture que le budget primitif (chapitres, articles).

Pour rappel, le comptable public établit, de son côté, le **compte de gestion**, document analogue au compte administratif. Ces 2 documents, dont les montants coïncident, sont soumis au vote du conseil municipal avant le 30 juin de l'année suivante. Pour chacun des comptes, le vote concerne l'identité de valeurs entre les deux comptes. Pour le compte administratif, s'ajoute le constat de sa présentation, la sincérité des restes à réaliser, et l'arrêt des résultats définitifs.

Il est établi 1 compte administratif par budget (budget principal, budgets annexes de l'eau et de l'assainissement).

BUDGET PRINCIPAL

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

1) Dépenses de fonctionnement

► taux d'utilisation des crédits et évolution / 2015

	Crédits 2016 ouverts	Crédits 2016 utilisés	% de réalisation	Rappel 2015	Evolution / 2015
Charges à caractère général (011)	3 267 430	3 102 789,09	94,96%	3 289 202,33	-5,67%
Charges de personnel (012)	7 883 630	7 877 713,58	99,92%	9 306 536,75	-15,35%
Autres charges de gestion courante (ch 65)	1 330 370	1 323 853,96	99,51%	1 392 680,90	-4,94%
Attenuation de produits (ch 014)	415 080	415 039,00	99,99%	315 315,00	31,63%
Total gestion des services	12 896 510	12 719 395,63	98,63%	14 303 734,98	-11,08%
Charges financières (ch 66)	934 000	933 463,06	99,94%	531 610,89	75,59%
Charges exceptionnelles (ch 67)	147 150	134 673,79	91,52%	175 057,26	-23,07%
Dotations aux provisions (ch 68)	5 000	4 966,13	99,32%	25 666,71	-80,65%
Total dépenses réelles	13 982 660	13 792 498,61	98,64%	15 036 069,84	-8,27%
Dépenses d'ordre	5 804 401,50	3 390 592,45	58,41%	917 854,22	269,40%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	19 787 061,50	17 183 091,06	86,84%	15 953 924,06	7,70%

N.B. : Les crédits ouverts correspondent au budget modifié au cours de l'année par décisions modificatives (DM).

► **Les charges à caractère général, soit 3,1 M€** (/ 3,3 M€ en 2015) représentent 22,5 % des dépenses réelles. Ce chapitre est en **diminution / 2015 de 186 000 €** (-5,7 %). Cela est dû au transfert à la Communauté de communes au 01/01/2016 des multi-accueils petite enfance (-90 000 € env.) et au travail important d'économie et de rationalisation mené depuis 2014.

Quelques exemples d'économies : - 44 000 € sur le poste « transports collectifs » suite à la réduction des circuits de ramassage scolaire ; - 46 000 € sur le poste « énergie » suite aux nouveaux marchés et à l'effet, en année pleine, de l'extinction nocturne de l'éclairage public.

A noter, qu'une partie des factures d'énergie de 2015 (28 000 €) ayant été payées en 2016, la diminution du poste énergie est en réalité plus importante (env. 100 000 € par rapport à 2015).

Ce poste « énergie » reste néanmoins important avec 561 000 € soit 18 % du chapitre.

Autre poste important, l'achat d'alimentation (essentiellement pour la restauration scolaire) qui représente 351 000 € soit 11 % du chapitre.

Par rapport au budget primitif, les économies et ajustements réalisés ont permis de réduire les crédits budgétaires de 273 000 € (cf. DM).

Toutefois, ce chapitre n'est pas consommé intégralement (95 %) du fait, notamment, de reports sur 2017, dont : des besoins sociaux (20 000 €), accompagnements aux pratiques énergétiques (12 000 €), mise en place d'une association foncière pastorale (5 000 €), contrôle du terrain synthétique en vue du renouvellement de son homologation (3 000 €)...

► **Les charges liées au personnel** restent le chapitre le plus important avec **7,9 M€** (57 % des dépenses réelles). Il **diminue de 1,4 M€** / 2015 (-15,3 %), diminution due au transfert des multi-accueils petite enfance. Le budget 2016 a dû faire l'objet d'un ajustement de +46 000 € (cf. DM) du fait de la mise en place rétroactive de la réforme de la catégorie B.

► **Les autres charges de gestion courante, 1,32 M€**, représentent 9,6 % des dépenses réelles. Elles diminuent de 69 000 € soit -4,9 % / 2015.

Le poste le plus important concerne les subventions versées aux associations (916 000 € soit plus de 69 % du chapitre). La commune ne participe plus qu'à 4 structures intercommunales (pour 43 087 €) : l'association Isère Drac Romanche (17 175 €), l'association syndicale de Bresson à St Ismier (3 378 €), le Parc de Chartreuse (3 868 €) et l'EID pour la démoustication (18 666 € / 24 174 € en 2015).

Les frais liés aux élus (indemnités, cotisations, frais de mission et de formation) représentent 136 000 € (/126 000 € en 2015).

La contribution au service départemental d'incendie et de secours (SDIS) représente un poste important (217 000 € même montant qu'en 2015) soit + de 16 % du chapitre.

Les autres dépenses (notamment admissions en non valeur) représentent environ 12 000 €.

► **Atténuation de produits : 0,41 M€** (/0,31 M€ en 2015, soit + 31,6 %). Il s'agit du prélèvement pour le FPIC (Fonds national de Péréquation Intercommunal et Communal), en progression importante chaque année depuis sa mise en place. Ce poste représente 3 % des dépenses réelles 2016.

► **Charges financières** (intérêts des emprunts) : 0,93 M€ dont 500 000 € exceptionnels correspondant à l'indemnité de remboursement anticipé lié au réaménagement de 2 prêts structurés.

Le montant des intérêts est donc de **0,43M€** soit une diminution de 98 000 € (-18,5 %) / 2015. Ce poste représente 3,1 % des dépenses réelles, abstraction faite des 500 000 € exceptionnels.

► **Les charges exceptionnelles, 0,13 M€** (1 % des dépenses réelles) diminuent de 40 000 € soit -23 % du fait de dépenses 2015 exceptionnelles liées à la résiliation d'un marché. Le poste le plus important concerne les aides versées (aux activités, aux vacances, bourses...) pour 127 000 €, soit 95 % du chapitre.

► **Les dotations aux provisions** représentent environ **4 966,13 €**, pour se prémunir des risques d'impayés sur des loyers.

► **Les dépenses d'ordre (sans décaissement)** représentent **3,4 M€** soit 19,7 % des dépenses totales.

Ce chapitre est généralement composé, quasi exclusivement, de la dotation pour amortissements (805 000 € en 2016). Toutefois, il intègre en 2016 des dépenses exceptionnelles (2 583 000 €) liées au réaménagement de 2 prêts structurés, ce qui explique la progression importante par rapport à 2015 (0,92M€ en 2016).

Ce chapitre n'est exécuté qu'à 58 % du fait que le virement à la section d'investissement (prélèvement) ne donne pas (lieu à exécution budgétaire 2,4M€ prévus).

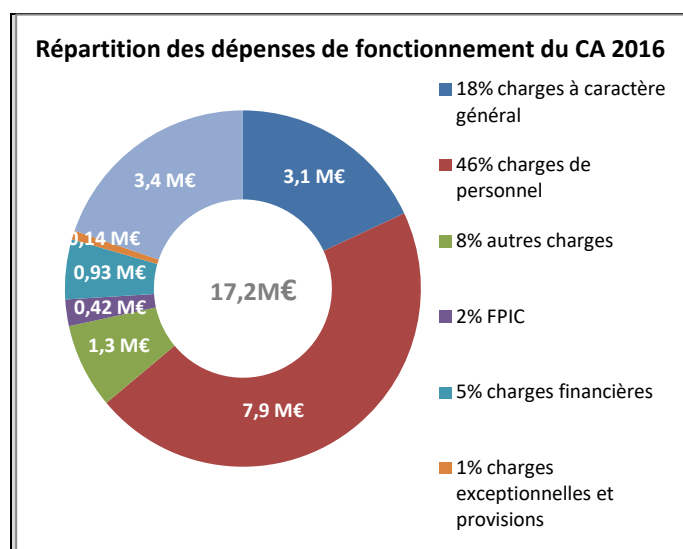
Les dépenses de fonctionnement = 17,2 M€, soit 13,8 M€ de dépenses réelles + 3,4 M€ de dépenses d'ordre. Le budget est exécuté à 88,8 % (98,6 % pour les seules dépenses réelles).

Globalement, les dépenses sont en augmentation de 1,23 M€ par rapport à 2015 (+7,7 %) ; augmentation due essentiellement à des dépenses d'ordre (+2,5 M€ d'écritures comptables) liées au réaménagement de 2 prêts structurés.

Toutefois, les dépenses réelles diminuent de 1,24 M€ (-8,3 %) en dépit de la progression importante du FPIC (+100 000 €) et de la dépense exceptionnelle de 500 000 € pour le réaménagement de 2 prêts structurés.

Cette diminution résulte du transfert au Grésivaudan, le 01/01/2016, du service petite enfance, et aussi du travail mené pour rationaliser et maîtriser les dépenses.

En neutralisant la hausse du FPIC, le transfert petite enfance et la dépense exceptionnelle de 500 000 € pour le réaménagement de 2 prêts, les dépenses réelles 2016 diminuent d'environ 300 000 € par rapport au CA 2015. Cela confirme la poursuite de l'effort d'économie mené depuis 2014.



2) Recettes de fonctionnement

► Taux d'utilisation des crédits et évolution / 2015 :

	Crédits 2016 ouverts	Crédits 2016 utilisés	% de réalisation	Rappel 2015	Evolution / 2015
Atténuation de charges (ch 013)	76 500	80 676,28	105,46%	139 953,86	-42,36%
Produits des services, du domaine, ventes diverses (ch 70)	1 127 360,00	1 152 965,67	102,27%	1 352 345,87	-14,74%
Impôts et taxes (ch 73)	13 655 400,00	13 673 886,54	100,14%	14 004 391,89	-2,36%
Dotations et participations (ch 74)	1 392 750,00	1 387 508,02	99,62%	2 082 710,45	-33,38%
Autres produits de gestion courante (ch 75)	395 390,00	400 224,40	101,22%	342 986,86	16,69%
Total recettes de gestion courante	16 647 400	16 695 260,91	100,29%	17 922 388,93	-6,85%
Produits financiers (ch 76)	269 600,00	269 559,68	99,99%	296,77	90731,18%
Produits exceptionnels (ch 77)	19 700,00	41 138,45	208,82%	92 654,86	-55,60%
Reprise sur provisions (ch 78)	11 900,00	11 955,33	100,46%	17 596,58	
Total recettes réelles	16 948 600	17 017 914,37	100,41%	18 032 937,14	-5,63%
Recettes d'ordre (dont excédent antérieur)	2 838 461,50	1 617 317,85	56,98%	27 996,63	5676,83%
Total recettes de fonctionnement	19 787 061,50	18 635 232,22	94,18%	18 060 933,77	3,18%

N.B. : Les crédits ouverts correspondent au budget modifié au cours de l'année par décisions modificatives (DM).

► Les atténuations de charges : 0,08 M€

Il s'agit essentiellement des remboursements liés aux rémunérations du personnel (arrêts maladie notamment) dont les montants sont difficilement prévisibles de façon précise. Ce poste est en diminution / 2015 (- 59 000 €). Il représente 0,5 % des recettes réelles.

► Les produits des services, du domaine et ventes diverses : 1,15 M€ (1,35 M€ en 2015), soit 6,8 % des recettes réelles. Ce chapitre est en forte diminution du fait du transfert des multi-accueils petite enfance au Grésivaudan (-200 000 € / 2015).

Le poste le plus important est la redevance familles pour la restauration scolaire et le périscolaire (0,87 M€, soit 75,8 % des produits des services). Ce poste augmente de 72 000 € / 2015.

Les recettes liées aux services de développement social (portage des repas) représentent 46 000 €. Elles augmentent très légèrement / 2015 (+ 9 200 €).

Les produits du service culturel représentent environ 84 000 € et sont en légère diminution / 2015 (-7 000 €).

Ce chapitre intègre également les redevances pour occupation du domaine public (23 581 €), les concessions cimetière (2 060 €), la vente d'électricité générée par les panneaux photovoltaïques (32 490 €) et le remboursement des charges locatives par les occupants des logements communaux (env. 37 000 €).

► **Le chapitre impôts et taxes : 13,67 M€** (14 M€ en 2015), soit 80,3 % des recettes réelles.

Il diminue de 330 000 € (- 2,4 % / 2015) du fait de la baisse de l'attribution de compensation (AC) versée par le Grésivaudan (-531 000 €), due au transfert des multi-accueils petite enfance. L'AC représente 7,14 M€ (7,67 M€ en 2015) soit 52,2 % du chapitre.

Les contributions directes (impôts locaux), soit 5,3 M€ (38,7 % du chapitre) sont en progression / 2015 (+ 168 000 €) du fait de la revalorisation des bases fiscales par l'Etat (+1 %) et de la modification intervenue sur les abattements pour charge de famille appliqués sur la taxe d'habitation.

Les taux communaux 2016 sont inchangés / 2015.

La part des ménages représente 2,57 M€ soit 48 % des impôts locaux. Le reste est acquitté par les entreprises.

Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR), lié à la réforme de la Taxe Professionnelle, s'élève à 0,86 M€ soit 6,3 % du chapitre (montant inchangé / 2015).

La recette issue des droits de mutation, 272 000 €, est en petite diminution par rapport à 2015 (-39 000 €).

► **Les dotations et subventions : 1,39 M€** (2,08 M€ en 2015), soit 8,2 % des recettes réelles, en diminution importante de 695 000 € / 2015 soit -33 % du fait du transfert des multi-accueils petite enfance et de la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF).

Les subventions versées par la CAF constituaient en effet le poste le plus important du chapitre (773 000 € en 2015). Le transfert de la compétence petite enfance au Grésivaudan a entraîné le transfert de cette recette.

En 2016, la commune a toutefois encaissé un reliquat de subvention de 2015 (425 000 € soit -348 000 € / 2015).

Par ailleurs, elle continue à percevoir des subventions de la CAF pour la partie jeunesse (91 000 € en 2016).

Le 2^{ème} poste qui diminue de façon importante pour la 3^{ème} année consécutive est la DGF qui représente en 2016 158 000 € soit 11,4 % du chapitre. Elle était de 545 000 € en 2015, soit une baisse de 386 000 €, du fait de la contribution à l'effort de redressement des comptes publics.

La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) est de 0,45 M€, soit 32,6 % du chapitre (montant inchangé / 2015).

Les subventions versées par l'Etat représentent 133 000 € (dont contrats aidés, fonds d'amorçage / rythmes scolaires, coopération internationale), soit 9,6 % du chapitre (87 000 € en 2015).

► **Les autres produits de gestion courante : 0,40 M€** (0,34 M€ en 2015), soit 2,3 % des recettes réelles, concernent les locations de locaux appartenant à la commune (revenu des immeubles). Ce poste est en augmentation (+59 000 €) du fait de la remise en location d'un local industriel qui était temporairement vacant.

► **Les produits financiers : 0,27 M€** correspondent habituellement aux participations sur les parts sociales que détient la commune (montant de 284 € équivalent à 2015). Des recettes exceptionnelles et nouvelles sont constatées en 2016. D'une part, 204 000 € correspondant au versement par la caisse des dépôts et consignations des intérêts dus sur 2 prêts consignés. D'autre part, 64 400 € correspondant au fonds de soutien mis en place pour la sécurisation de 2 emprunts structurés. La somme correspond à 2 annuités de 32 200 €. Cette aide sera versée jusqu'à 2028 à raison de 32 200 € / an.

► **Les produits exceptionnels : 41 000 €** soit 0,2 % des recettes réelles, sont en diminution / 2015 (-51 000 €). Ce chapitre est fluctuant et difficilement prévisible car il intègre notamment les cessions de biens meubles ou immeubles et les remboursements liés aux sinistres et pénalités sur marchés. Pas de cessions constatées en 2016. Les recettes concernent essentiellement des remboursements d'assurance liés à des sinistres et des versements de pénalités liées à des marchés.

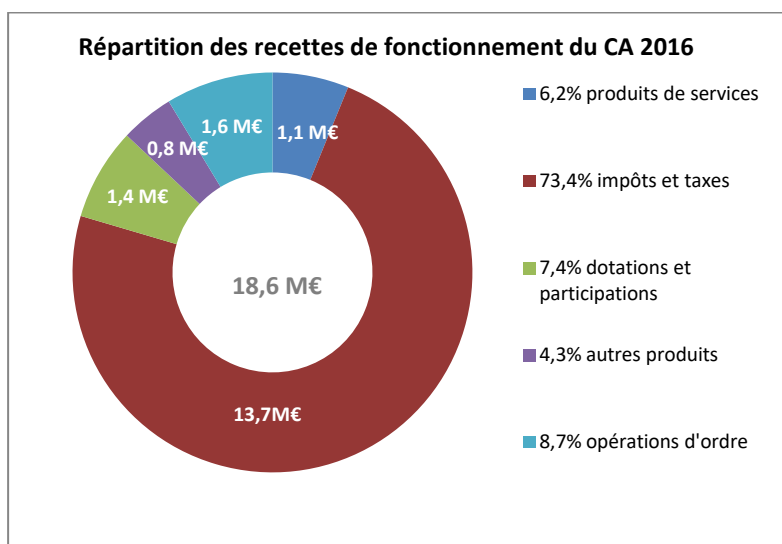
► **Les reprises sur provisions** représentent **12 000 €** (18 000 € en 2015). Des provisions sont prévues en dépenses pour des risques d'impayés de loyers. Les reprises viennent financer la constatation de recettes qui deviennent irrécouvrables ce qui a été le cas en 2016 pour des charges locatives.

► **Les recettes d'ordre (sans encaissement) : 1,62 M€** (28 000 € en 2015). Ce chapitre intègre, habituellement, les travaux en régie (24 000 € montant semblable à 2015).

Une recette exceptionnelle de 1,59 M€, liée au réaménagement de 2 prêts structurés, explique la progression très importante en 2016.

L'excédent antérieur prévu au budget (1,2 M€) ne donne pas lieu à exécution, d'où un % de réalisation sur ce chapitre de 57 %.

Les recettes de fonctionnement sont de 18,63 M€, dont 17,02 M€ de recettes réelles. Le budget est exécuté à 94,2 % (100,4 % pour les seules recettes réelles). Les recettes réelles sont en diminution importante (-1M€ soit -5,6 %) du fait essentiellement du transfert des multi accueils petite enfance (-643 000 €) et de la baisse la DGF (-386 000 € liés à l'effort de contribution au redressement des comptes publics). Les recettes d'ordre progressent de 1,6 M€ du fait de la prise en compte des écritures comptables liées au réaménagement de 2 prêts structurés.



3) **Résultat de fonctionnement de l'exercice**

Différence dépense / recettes totales : 1 452 141,16 € auxquels s'ajoute l'excédent antérieur reporté après affectation (1 215 461,50 €) soit un **excédent de clôture de 2 667 602,66 € qui sera repris au budget 2017 en section de fonctionnement (pas besoin d'affectation en section d'investissement).**

Pour rappel, le prélèvement (dépense prévue au budget) ne donne pas lieu à exécution, ce qui explique que la section de fonctionnement soit en excédent à la fin de l'année.

4) **Evolution des soldes intermédiaires de gestion**

	K€	2015	2016
Produits de fonctionnement courant		17 922	16 695
- charges de fonctionnement courantes (hors trvx en régie)		14 276	12 719
= EXCEDENT BRUT COURANT		3 646	3 976
+ produits except et financiers (hors cessions)		92	323
- charges except et financières (hors intérêts / dette)		201	640
= EPARGNE DE GESTION		3 537	3 659
- intérêts de la dette		532	433
= EPARGNE BRUTE		3 005	3 226
- capital de la dette		981	997
= EPARGNE NETTE		2 024	2 229

L'épargne nette a légèrement progressé par rapport à 2015 (+0,2 M€).

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

1) Dépenses d'investissement

► Taux d'utilisation des crédits et évolution / 2015 :

	Prévisions (après DM)	réalisation	taux de réalisation	Restes à réaliser	Total CA	taux d'utilisation	Rappel CA 2015	Evolution / réalisation 2015
Immob incorporelles (ch 20)	570 492	246 322,55	43,18%	215 782,75	462 105,30	81,00%	207 033,55	18,98%
Subv d'équipement versées (ch 204)	177 900	177 831,50	99,96%		177 831,50	99,96%	532 223,00	-66,59%
Immob corporelles (achats : ch 21)	1 206 575	1 037 887,62	86,02%	81 526,84	1 119 414,46	92,78%	376 555,20	175,63%
Immob en cours (travaux : ch 23)	2 836 911	1 057 403,78	37,27%	82 980,98	1 140 384,76	40,20%	2 327 199,62	-54,56%
Total dépenses d'équipement	4 791 879	2 519 445,45	52,58%	380 290,57	2 899 736,02	60,51%	3 443 011,37	-26,82%
Emprunts et dettes (ch 16)	3 308 500	3 019 625,79	91,27%	0,00	3 019 625,79	91,27%	3 287 752,80	-8,16%
Dotations (ch 10)							55 683,00	-100,00%
Titres et participations (ch 26)	14 000	14 000,00	100,00%					
Total dép réelles d'investissement	8 114 379	5 553 071,24	68,43%	380 290,57	5 933 361,81	73,12%	6 786 447,17	-18,17%
Dépenses d'ordre (dont résultat reporté)	16 766 089	15 256 777,81	91,00%	0,00	15 256 777,81	91,00%	27 996,63	54395,05%
Total dépenses d'investissement	24 880 468	20 809 849,05	83,64%	380 290,57	21 190 139,62	85,17%	6 814 443,80	205,38%

N.B. : Les crédits ouverts correspondent au budget modifié au cours de l'année par décisions modificatives (DM).

► **Immobilisations incorporelles** (frais d'études, achats de logiciels, documents d'urbanisme) : **0,25 M€ réalisés**. Prévision exécutée à 43,2 %, mais utilisée à 81 % avec les restes à réaliser (RAR). Ce chapitre représente 4,4 % des dépenses réelles et 9,8 % des dépenses d'équipement.

Les dépenses concernent principalement des frais d'études pour le quartier durable (139 000€ soit 56,5 % du chapitre), la cartographie et documents d'urbanisme (57 000 €), les études pour le projet cœur de ville (32 000 €) et des achats de logiciels (env. 18 000 €).

► **Subventions d'équipement versées** : **0,18 M€** avec une réalisation de 100 %.

Ce chapitre représente 3,2 % des dépenses réelles et 7 % des dépenses d'équipement.

Les 2 subventions versées en 2016 concernent la réhabilitation des logements Val de Marne (150 000 €) et le solde de la subvention pour les logements de la rue Charles de Gaulle (28 000 €).

► **Immobilisations corporelles (achats)** : **1,04 M€** soit 86 % de prévision réalisée (92,8 % avec les restes à réaliser). Ce chapitre représente 18,7 % des dépenses réelles et 41,2 % des dépenses d'équipement.

Il est en forte progression / 2015 du fait d'acquisitions foncières (0,78M€ soit 75 % du chapitre), terrains nus et constructions (essentiellement l'acquisition d'une propriété avenue de la résistance pour 715 000 €).

Le reste des dépenses concerne les achats de mobilier et de matériel divers et véhicules du centre technique et matériel des autres services (notamment pour les écoles).

► **Immobilisations en cours (travaux)** : **1,06 M€** soit 37,3 % de prévision réalisée (40,2 % avec les restes à réaliser). Ce chapitre représente 42 % des dépenses d'équipement et 19 % des dépenses réelles.

Au sein du chapitre, les travaux de bâtiments représentent 52,9 % et les travaux de voirie et réseaux 47,1 %.

Ce chapitre travaux est en diminution importante par rapport à 2015 (2,33 M€ au CA 2015) soit -1,27 M€, du fait de l'achèvement de certains gros projets en 2015 (salle festive et espace Andréa Vincent notamment).

Par ailleurs, certains projets prévus en 2016 n'ont pas été réalisés (notamment étage salle festive, voirie Ectra, prolongement rue des Sources), car réétudiés pour évolution, ce qui explique le faible taux d'exécution.

Au total, les dépenses d'équipement (achats + travaux + subventions) s'élèvent à 2,52 M€ (3,44 M€ en 2015), soit 45,4 % des dépenses réelles d'investissement. Elles sont en diminution importante (-923 000 €) en raison de l'achèvement de certains gros projets et la non réalisation de certains projets prévus en 2016.

► **Emprunts et dettes** : **3 M€** (dont 2M€ neutres).

Ce chapitre représente 54,4 % des dépenses réelles dont 18 % pour le seul **remboursement du capital des emprunts (1 M€)**, le reste concernant la reconstitution des emprunts utilisés comme lignes de trésorerie pour 2 M€ (ligne neutre budgétairement car la même somme est réalisée en recettes).

Au 31/12/2016 l'encours de la dette (7 emprunts) était de 13,55 M€. L'annuité 2016 (intérêts + capital) a représenté 1,43 M€ soit un taux d'endettement de 8,4 %.

Les dépenses financières sont en légère diminution par rapport à 2015, en raison de la diminution progressive de la reconstitution des lignes de trésorerie (ligne neutre expliquée ci-dessus).

► **Les opérations d'ordre (sans décaissement)** représentent 15,2 M€ soit 73,3 % des dépenses totales. Des dépenses exceptionnelles expliquent la progression très importante en 2016. Ces dépenses sont essentiellement liées, d'une part, au réaménagement de 2 emprunts structurés (13,7 M€) et d'autre part, à des écritures comptables patrimoniales à la demande de la trésorerie (1,5 M€) afin d'ajuster l'actif et le passif de la commune. L'ensemble de ces écritures d'ordre est neutre budgétairement.

► **Zoom sur les AP/CP :**

Crédits de paiement réalisés : 0,55 M€ soit 71,2 % des CP prévus (0,77 M€).

Les Crédits de paiement 2016 des Autorisations de Programme pluriannuelles représentent 21,8 % des dépenses d'équipement réalisées (y compris travaux en régie).

- CP/AP1 (amélioration énergétique) : 163 000 € (réalisé 66,8 %).
- CP/AP2 (soutien à l'habitat social) : 28 000 € (réalisé 100 %).
- CP/AP4 (réhab. ex-MFR-Andréa Vincent et abords) : 64 000 € (réalisé 148 %).
- CP/AP6 (salle festive) : 9 000 € (réalisé 125 %).
- CP/AP7 (accessibilité) : 20 000 € (réalisé 25,4 %).
- CP/AP8 (sécurisation des bâtiments) : 9 000 € (réalisé 13,7 %).
- CP/AP9 (sécurisation torrents et ruisseaux) : 0 € (réalisé 0 %).
- CP/AP11 (aménagements de voiries et réseaux) : 251 000 € (réalisé 97,5 %).
- CP/AP12 (dignes pare-éboulis) : 3 000 € (réalisé 14 %).

Les crédits de paiement non utilisés en 2016 ont basculé vers 2017 (sauf pour les reliquats d'opérations achevées).

Les AP/CP vont faire l'objet d'une révision à l'occasion du vote du budget primitif 2017 pour intégrer ces glissements et modifier les crédits de paiement existants si nécessaire. Ils ont également fait l'objet d'une modification lors de la DM (décision modificative du budget) votée en décembre 2016 pour ajuster les AP 4 et 6.

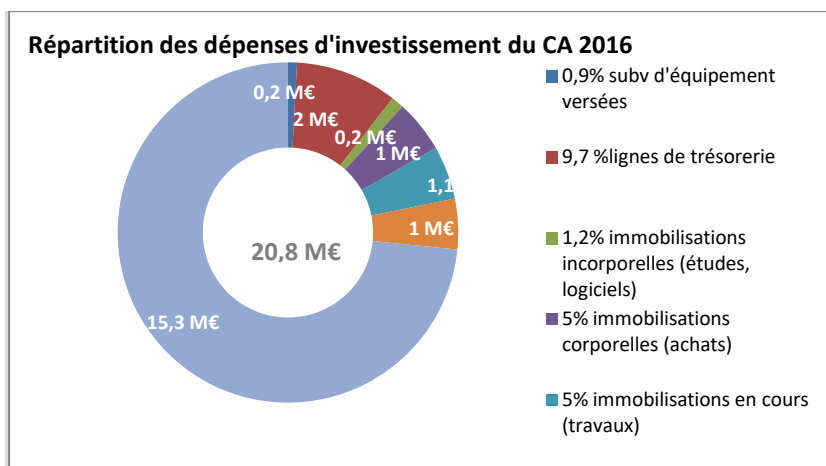
► **Les reports** de dépenses (dépenses engagées et non réalisées au 31/12/2016) représentent 380 290,57 €. Ces dépenses sont portées au budget primitif 2017.

Les dépenses d'investissement représentent 20,8 M€ dont 5,55 M€ de dépenses réelles. Le budget est exécuté à 83,6 % (et utilisé à 85,2 % avec les restes à réaliser).

Les dépenses réelles sont réalisées à 68,4 % (73,1 % avec les restes à réaliser).

Elles diminuent de 1,2 M€ par rapport à 2015 (-18 %) du fait principalement de l'achèvement d'opérations importantes (notamment la salle festive et espace Andréa Vincent) et de la non réalisation / report sur 2017 de certains projets (rue des sources notamment).

Les travaux représentent 42 % des dépenses d'équipement réalisées en 2016 et 19 % des dépenses réelles. Ils sont en diminution de 54,6 % par rapport à 2015 pour les raisons invoquées plus haut.



2) Recettes d'investissement

► Taux d'utilisation des crédits et évolution par rapport à 2015 :

	Prévisions	réalisation	taux de réalisation	Restes à réaliser	Total CA	Taux d'utilisation	Rappel CA 2015	Evolution / réalisation 2015
Subv d'investissement (ch 13)	132 900	54 379,60	40,92%	72 677,90	127 057,50	95,60%	446 682,00	-87,83%
Emprunts et dettes (ch 16 hors 165)	2 305 500	2 018 500,00	87,55%		2 018 500,00	87,55%	2 305 500,00	-12,45%
Immob corporelles (ch 21)							2 792,59	
Total recettes d'équipement	2 438 400	2 072 879,60	85,01%	72 677,90	2 145 557,50	87,99%	2 754 974,59	-24,76%
Dotations, fonds, réserves (ch 10)	2 991 852	4 502 899,66	150,51%		4 502 899,66		3 304 411,89	36,27%
Emprunts et dettes (165)	5 000	5 204,00	104,08%		5 204,00	104,08%	2 516,77	106,77%
Autres immobilisations financières (ch 27)	10	0,00	0,00%		0,00			
Produit des cessions (ch 024)	0	0,00	0,00%		0,00		0,00	
Total recettes financières	2 996 862	4 508 103,66	150,43%	0,00	4 508 103,66	150,43%	3 306 928,66	36,32%
Total rec réelles d'investissement	5 435 262	6 580 983,26	121,08%	72 677,90	6 653 661,16	122,42%	6 061 903,25	8,56%
Recettes d'ordre	19 445 207	17 030 052,41	87,58%	0,00	17 030 052,41	87,58%	917 854,22	1755,42%
Total recettes d'investissement	24 880 468	23 611 035,67	94,90%	72 677,90	23 683 713,57	95,19%	6 979 757,47	238,28%

N.B. : Les crédits ouverts correspondent au budget modifié au cours de l'année par décisions modificatives (DM).

► Subventions d'investissement : 54 000 € soit une réalisation à 41 % (95,6 % avec les restes à réaliser).

Les recettes encaissées concernent 4 subventions pour le solde de l'opération Villa Victoria (28 000 €), l'opération « Crolles en mode actif » (13 000 € de 1^{er} acompte, le solde est reporté à 2017), l'enfouissement de la fibre optique à Montfort (5 000 €) et le financement d'équipements numériques pour les écoles (8 000 € de 1^{er} acompte, le solde en 2017). Certaines subventions attendues seront finalement versées en 2017 et les recettes correspondantes sont reportées (solde mode actif et solde écocentre).

► Emprunts et dettes : 2 M€ correspondant à la reconstitution des emprunts utilisés comme ligne de trésorerie, neutre budgétairement (même somme prévue en dépenses).

Les recettes d'équipement s'élèvent à 2,07 M€, soit 85 % de réalisation (88 % avec les restes à réaliser). Elles représentent 31,5 % des recettes réelles.

► Dotations, fonds divers et réserves : 4,5 M€ soit une réalisation à 150,5 %.

Ce chapitre comprend le remboursement de la TVA (FCTVA) pour 1,06 M€ soit 23,5 % du chapitre. Les taxes d'urbanisme (taxes d'aménagement) représentent 1,65 M€ soit 36,7 % du chapitre. Un versement anticipé de + de 1,4 M€ est enregistré en 2016. Il correspond à la taxe d'aménagement versée par ST Microelectronics pour son projet d'extension. Cette recette, attendue plutôt en 2017, n'était pas portée au budget 2016, ce qui explique l'écart important entre le budget et la réalisation.

Le poste le plus important concerne l'excédent de fonctionnement capitalisé (affectation du résultat) pour 1,8 M€ soit env. 40 % du chapitre.

Ce chapitre est en augmentation importante du fait de l'encaissement anticipé d'une taxe d'aménagement.

► Dépôts et cautionnements reçus : 5 204 € correspondant à des remboursements de cautions de locataires dont le bail a pris fin.

► Produit des cessions : pas de réalisation sur ce chapitre. Les recettes attendues (notamment vente d'un terrain à ST Microelectronics) glissent sur 2017.

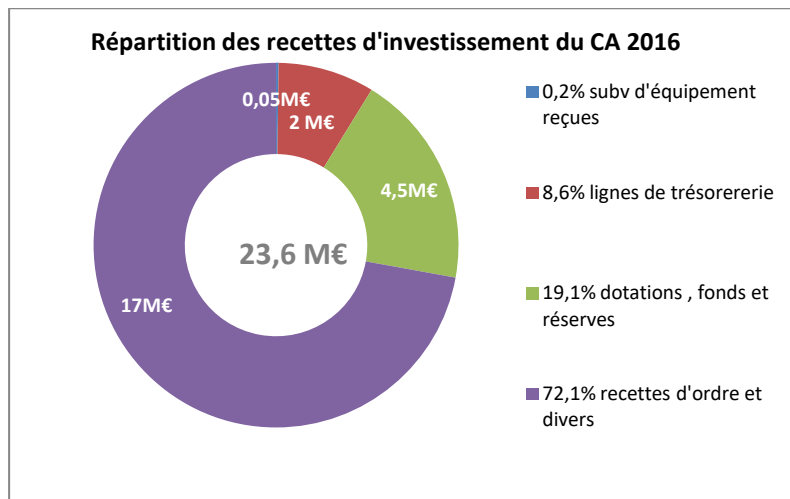
► Les opérations d'ordre (sans encaissement) : 17 M€ soit 72 % des recettes totales. Elles sont d'un volume important par rapport à 2015 du fait d'opérations exceptionnelles liées au réaménagement de 2 prêts structurés (14,7 M€), aux écritures comptables patrimoniales à la demande de la trésorerie (1,5 M€) afin d'ajuster l'actif et le passif de la commune. Les amortissements représentent 0,8 M€.

► Les reports de recettes engagées et non réalisées au 31/12/2016 représentent 72 677,90 €. Ces recettes sont portées au budget primitif 2017.

Les recettes d'investissement représentent 23,6 M€ dont 6,58 M€ de recettes réelles. Le budget est réalisé à 94,9 % du fait que le prélèvement ne donne pas lieu à réalisation. Les recettes réelles sont cependant exécutées à 121 % (122 % avec les reports).

Globalement, les recettes d'investissement connaissent une forte augmentation (+16,6 M€) du fait de la prise en compte d'écritures d'ordre exceptionnelles très importantes (réaménagement de 2 prêts structurés et écriture patrimoniales).

Les recettes réelles progressent du fait, essentiellement, de l'encaissement anticipé d'une taxe d'aménagement.



3) **Résultat d'investissement de l'exercice**

Différence recettes/dépenses totales : 2 801 186,62 € auxquels s'ajoute le déficit antérieur reporté (-1 502 284,42 €) soit un **excédent de clôture de + 1 298 902,20 €** qui sera repris au budget 2017 en section d'investissement. Le solde des restes à réaliser reportés en 2017 (-307 612,67 €) est financé par cet excédent. La section d'investissement ne présentant pas de besoin de financement, pas d'affectation à prévoir (l'excédent de fonctionnement est maintenu intégralement en section de fonctionnement).

III. RATIOS 2016

Pour la strate de 5 000 à 10 000 habitants, les derniers ratios officiels connus concernent le compte de gestion 2014.

En € / hab	Crolles 8 539 hab	Strate 5 000 à 10 000 hab	Rappel Crolles 2015 8 563 hab	Rappel Crolles 2014 8 669 hab
Dépenses réelles de fonctionnement / hab	1 612	974	1 750	1 835
Produit des impositions directes / hab	620	491	599	580
Recettes réelles de fonctionnement / hab	1 991	1 152	2 104	2 295
Dépenses d'équipement brut / hab	277	304	343	879
En-cours de la dette / hab	1 587	910	1 588	1 682
Dotation globale de fonctionnement / hab	19	207	64	109

Ces ratios soulignent le caractère atypique de la commune et montrent l'impact, sur les dépenses et recettes, des transferts de compétence à l'intercommunalité l'impact sur la DGF de l'effort de contribution au redressement des comptes publics.

BUDGETS ANNEXES

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

1) **Dépenses** 44 k€, constituées exclusivement de dépenses d'ordre (amortissements).

	Crédits 2016 ouverts	Crédits 2016 utilisés	% de réalisation	Rappel 2015	Evolution / 2015
Charges exceptionnelles (ch 67)	350	0,00	0,00%	0,00	
Total dépenses réelles	350	0,00	0,00%	0,00	
Dépenses d'ordre	671 447,60	44 347,02	6,60%	19 460,05	127,89%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	671 797,60	44 347,02	6,60%	19 460,05	127,89%

La gestion du service public de l'eau est assurée par la SPL Eaux de Grenoble - Alpes (EGDA qui a absorbé la Sergadi) dans le cadre d'un contrat de délégation de service public, signé pour une durée de 12 ans à compter du 01 juillet 2011.

De ce fait, le budget annexe de l'eau ne contient aucune dépense d'exploitation. Les seules dépenses de fonctionnement sont les dotations aux amortissements à hauteur de 44 k€. Les crédits consommés ont été plus élevés que prévu du fait d'une régularisation par rapport aux dotations des exercices précédents.

L'essentiel de la prévision budgétaire concerne le virement à la section d'investissement (621 k€ prévus) qui ne donne pas lieu à exécution, d'où le faible % d'exécution des dépenses (6,6 %).

2) **Recettes** 170 k€ constituées exclusivement de recettes réelles exécutées à 99,8 %, en légère progression par rapport à 2015.

	Crédits 2015 ouverts	Crédits 2015 utilisés	% de réalisation	Rappel 2015	Evolution 2015
Produits des services, du domaine et ventes diverses (ch 70)	170 000	169 669,57	99,81%	166 614,60	1,83%
Total recettes réelles	170 000	169 669,57	99,81%	166 614,60	1,83%
Recettes d'ordre	501 797,60	0,00	0,00%	0,00	0,00%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	671 797,60	169 669,57	25,26%	166 614,60	1,83%

Les recettes de fonctionnement comprennent uniquement la redevance communale payée par les usagers, stable par rapport à 2015 (170 k€ / 167 k€ en 2015, soit +1,8 %).

Le tarif communal est resté inchangé à 0,05 €/m³ depuis juillet 2011.

Les autres recettes : achat d'eau, redevances et taxes sont collectées et comptabilisées directement par le délégataire.

L'exécution globale des crédits ouverts n'est que de 25,3 % du fait que l'excédent (recette prévue au budget pour 502 k€) ne donne pas lieu à exécution. Les recettes réelles sont quant à elles exécutées à 99,8 %.

3) **Résultat de fonctionnement de l'exercice**

Différence recettes / dépenses totales : 125 322,55 € auxquels s'ajoute l'excédent antérieur reporté après affectation (501 797,60 €) soit un **excédent de clôture de 627 120,15 € dont 622 569,69 € sont repris au BP 2017 en section de fonctionnement et 4 550,46 € sont affectés en section d'investissement au BP 2017 pour couvrir le besoin de financement.**

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

- 1) **Dépenses** 277 k€ dont 264 k€ de dépenses réelles et 13 k€ de dépenses d'ordre. Réalisation à 27,3 %. Le budget est utilisé 33,4 % en tenant compte des restes à réaliser (RAR).

	Crédits 2016 ouverts	Crédits 2016 utilisés	% de réalisation	Rappel 2015	Evolution / 2015	Réalisé 2016 avec RAR	% d'utilisation
Immobilisations en cours (travaux - ch 23)	728 436	16 988,15	2,33%	178 587,89	-90,49%	79 139,12	10,86%
Dotations, fonds et réserves (réservoir - ch 10)	247 000	247 000,00	100,00%	263 000,00	-6,08%	247 000,00	100,00%
Total dépenses réelles	975 435,75	263 988,15	27,06%	441 587,89	-40,22%	326 139,12	33,44%
Dépenses d'ordre	40 000	13 253,49	33,13%	29 107,97	-54,47%	13 253,49	33,13%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 015 435,75	277 241,64	27,30%	470 695,86	-41,10%	339 392,61	33,42%

L'inscription budgétaire prévue pour l'achèvement d'un réservoir a été soldée (247 k€ en 2016 et 263 k€ en 2015). Les autres dépenses réelles d'investissement correspondent aux travaux de reprise de branchements rue André Malraux (17 k€). Pour rappel, les travaux d'extension ou de modification, et ceux non compris dans les travaux de la délégation de service public, restent à la charge du budget annexe de l'eau.

Les travaux concernant les travaux n'est exécuté qu'à 2,3 % (17 k€ sur 728 k€ prévus). Certaines opérations prévues sont différées à 2017, notamment reprise des branchements dans les secteurs rue Jean Moulin et rue Jean Vilar, prolongement du réseau rue des Sources.

Les dépenses d'ordre (13 k€) concernent des opérations liées au remboursement de TVA auprès du délégataire.

- 2) **Recettes** 104 k€ dont 46 k€ de recettes réelles et 58 k€ de recettes d'ordre. Réalisation à 10,2 % (63,4 % pour les recettes réelles).

	Crédits 2016 ouverts	Crédits 2016 utilisés	% de réalisation	Rappel 2015	Evolution / 2015
Dotations, fonds et réserves (affectation - Ch 10)	33 075,17	33 075,17	100,00%	132 372,71	-75,01%
Autres immobilisations financières (TVA - Ch 27)	40 000	13 253,49	33,13%	29 107,97	-54,47%
Total recettes réelles	73 075,17	46 328,66	63,40%	161 480,68	-71,31%
Recettes d'ordre	942 360,58	57 600,51	6,11%	48 568,02	18,60%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 015 435,75	103 929,17	10,23%	210 048,70	-50,52%

Les recettes réelles proviennent principalement de l'affectation de l'excédent de fonctionnement (33 k€) et du reversement de TVA (13 k€). Les recettes réelles sont exécutées à 63,4 %. Elles sont en diminution par rapport à 2015 du fait d'une affectation moins importante (132 k€ en 2015).

Les recettes d'ordre intègrent principalement l'excédent d'investissement antérieur (231 k€) et le prélèvement (621 k€), qui ne donnent pas lieu à exécution, d'où le faible taux d'exécution global de 10,2 %.

- 3) **Résultat d'investissement de l'exercice**

Différence recettes/dépenses totales) : -173 312,47 € auxquels s'ajoute l'excédent antérieur reporté (230 912,98 €) soit un **excédent de clôture de 57 600,51 € repris au BP 2017 en section d'investissement.**

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Le service public de l'assainissement est organisé en régie communale.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

- 1) **Dépenses** 849 k€ dont 726 k€ de dépenses réelles et 123 k€ de dépenses d'ordre (exclusivement des amortissements). La prévision est exécutée à 68,2 % globalement (83,1 % pour les seules dépenses réelles). Les dépenses globales sont stables par rapport à 2015.

	Crédits 2016 ouverts	Crédits 2016 utilisés	% de réalisation	Rappel 2015	Evolution / 2015
Charges à caractère général (011)	93 500	79 080,66	84,58%	78 092,39	1,27%
Autres charges de gestion courante (ch 65)	756 591	631 732,03	83,50%	653 697,10	-3,36%
Total gestion des services	850 091	710 812,69	83,62%	731 789,49	-2,87%
Charges exceptionnelles (ch 67)	22 000	15 748,91	0,00%	0,00	
Total dépenses réelles	872 091	726 561,60	83,31%	731 789,49	-0,71%
Dépenses d'ordre	373 466,45	122 606,29	32,83%	118 166,82	3,76%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 245 557,45	849 167,89	68,18%	849 956,31	-0,09%

► **Les charges à caractère général** représentent 79 k€ et sont stables par rapport à 2015. Elles concernent le réseau d'assainissement communal, à savoir la maintenance, l'électricité et les frais nécessaires à l'entretien des canalisations et des stations de relevage (soit 68 k€ correspondant à 9,4 % des dépenses réelles).

Ce chapitre comprend également les frais de quittance des factures d'assainissement assuré par la SPL Eaux de Grenoble – Alpes (env. 8 000 € / an) et les frais de contrôle des installations autonomes (env. 3 000 €).

► **Les autres charges de gestion courante** représentent 632 k€ et sont en diminution de 22 k€ par rapport à 2015. Elles sont constituées des versements au Syndicat Intercommunal pour l'Egout Collecteur (SIEC) pour Aquapole (510 k€) et de la participation au budget du SIEC pour 122 k€ (respectivement 70 % et 17 % des dépenses réelles réalisées). La part « Aquapole » est compensée par les redevances encaissées pour le compte de la Métro dans le cadre de la facturation aux usagers pour la station d'épuration intercommunale située au Fontanil. Le reversement au titre d'Aquapole diminue de 38 k€ par rapport à 2015 (représentait 548 k€).

La participation au budget du SIEC (122 k€) couvre les frais de gestion de l'égout collecteur intercommunal qui relie le réseau d'assainissement de Crolles à celui de la Métro. Elle est en augmentation de 15 % (+ 16 k€) par rapport à 2015 (106 k€).

► **Les charges exceptionnelles** représentent 16 k€ correspondant à des écritures de régularisation comptable sur des recettes rattachées de 2015 et surestimées.

► **Les dépenses réelles** diminuent légèrement (-5 k€).

► **Les dépenses d'ordre** (123 k€) concernent exclusivement les dotations aux amortissements de travaux, en légère progression.

- 2) **Recettes** 995 k€ dont 956 k€ de recettes réelles et 39 k€ de recettes d'ordre (exclusivement des amortissements de subventions). Les recettes réelles ont été réalisées à 84 %, et sont en hausse de près de 8 % par rapport à 2015.

	Crédits 2016 ouverts	Crédits 2016 utilisés	% de réalisation	Rappel 2015	Evolution / 2015
Produits des services, du domaine et ventes diverses (ch 70)	1 125 050	934 000,60	83,02%	887 159,03	5,28%
Subventions d'exploitation (ch 74)		500,00			
Total gestion des services	1 125 050	934 500,60	83,06%	887 159,03	5,34%
Produits exceptionnels (ch 77)	15 000	22 107,18	0,00%	535,54	
Total recettes réelles	1 140 050	956 607,78	83,91%	887 694,57	7,76%
Recettes d'ordre	105 507,45	38 732,93	36,71%	38 732,93	0,00%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 245 557,45	995 340,71	79,91%	926 427,50	7,44%

► **Les produits des services** représentent 934 k€. Ils comprennent essentiellement la redevance communale d'assainissement (202 k€ en baisse de 15 k€ par rapport à 2015) et les redevances Aquapole (513 k€ / 633 k€ en 2015 : la baisse s'explique par le fait que le CA 2015 prenait en compte des recettes 2014 du fait d'un décalage de versement).

Ce chapitre comprend également les recettes de raccordement (PAC : participation à l'assainissement collectif) qui sont en forte augmentation (217 k€ / 33 k€ en 2015, soit +184 k€) du fait de l'encaissement de 2 participations importantes (30 logements rue Charles de Gaulle et 31 logements Amadiem). Ces recettes sont fluctuantes car elles dépendent des nouveaux raccordements effectués et contrôlés.

La redevance d'assainissement non collectif a représenté 2 280 € en 2016.

Le chapitre a globalement augmenté à l'instar des participations encaissées.

► **Les subvention d'exploitation** sont de 500 € correspondant à une subvention versée par l'Agence de l'eau (aide à la gestion durable versée en fonction des indicateurs de performance).

► **Les recettes exceptionnelles** sont de 22 k€ correspondant à des écritures de régularisation comptable sur des dépenses rattachée de 2015 et surestimées.

► **Les recettes d'ordre** (39 k€) concernent exclusivement des amortissements de subventions (stables par rapport à 2015).

3) **Résultat de fonctionnement de l'exercice**

Différence recettes/dépenses totales) : 146 172,82 € auxquels s'ajoute l'excédent antérieur reporté après affectation (66 707,45 €) soit **excédent de clôture de 212 880,27 € repris au BP 2017 en section de fonctionnement.**

II. **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

1) **Dépenses** 115 k€ dont 76 k€ de dépenses réelles et 39 k€ de dépenses d'ordre (exclusivement des amortissements de subventions). Le budget est exécuté à 22 % (16,3 % pour les seules dépenses réelles). Il est utilisé à 25,9 % en tenant compte des restes à réaliser. Les dépenses réelles sont en diminution importante par rapport à 2015 (-20k€).

	Crédits 2016 ouverts	Crédits 2016 utilisés	% de réalisation	Rappel 2015	Evolution / 2015	Réalisé avec RAR	% d'utilisation
Immobilisations en cours (travaux - ch 23)	467 466,45	76 287,90	16,32%	175 359,36	-56,50%	96 902,26	20,73%
Total dépenses réelles	467 466,45	76 287,90	16,32%	175 359,36	-56,50%	96 902,26	20,73%
Dépenses d'ordre	56 519	38 732,93	68,53%	38 732,93	0,00%	38 732,93	68,53%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	523 985,38	115 020,83	21,95%	214 092,29	-46,28%	135 635,19	25,89%

► **Les dépenses réelles d'investissement** sont composées exclusivement de travaux, soit 76 k€. La principale opération concerne le solde des travaux de passage en assainissement collectif du secteur de la rue château Robert à Montfort (72 k€) démarrés en 2015. Les autres travaux réalisés concernent le système de télésurveillance des stations de relevage (2 376 €) et le démarrage des travaux de séparatif de la rue de la Gifle (2 035 €) qui seront réalisés en 2017.

Le faible taux d'exécution des travaux (16,3 %) s'explique par de la non réalisation / report sur 2017 de certains travaux prévus, notamment le prolongement du réseau de la rue des Sources et le séparatif de la rue de la Gifle.

► **Les dépenses d'ordre** concernent exclusivement les amortissements de subventions (stables par rapport à 2015). Le déficit antérieur ne donne pas lieu à exécution d'où un taux d'exécution de 68,5 % sur ces dépenses.

2) **Recettes** 158 k€ dont 36 k€ de recettes réelles et 122 k€ de recettes d'ordre (exclusivement des amortissements). Les recettes sont exécutées à 30,2 % (23,7 % pour les seules recettes réelles). Elles sont légèrement en augmentation par rapport à 2015.

	Crédits 2016 ouverts	Crédits 2016 utilisés	% de réalisation	Rappel 2015	Evolution / 2015
Dotations, fonds et réserves (ch 10)	27 718,93	29 131,93	105,10%	31 979,00	-8,90%
Emprunts et dettes (ch 16)	115 000	0,00	0,00%		
Subventions (ch 13)	7 800	6 497,00	83,29%		
Total recettes réelles	150 518,93	35 628,93	23,67%	31 979,00	11,41%
Recettes d'ordre	373 466,45	122 606,29	32,83%	118 166,82	3,76%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	523 985,38	158 235,22	30,20%	150 145,82	5,39%

► Les recettes réelles proviennent principalement du FCTVA encaissé en 2016 sur les dépenses réalisées en 2014 (11 k€/ 32 k€ en 2015) et de l'affectation réalisée (18 k€/ 0 € en 2015). Une subvention de l'Agence de l'eau a également été encaissée (6 K€ pour la mise en conformité de l'autosurveillance réglementaire des réseaux).

L'emprunt prévu au budget n'a pas été réalisé d'où le faible taux d'exécution des recettes réelles (23,7 %).

► Les recettes d'ordre concernent exclusivement les dotations aux amortissements de travaux. Le virement de la section de fonctionnement prévu pour 248 k€ ne donne pas lieu à exécution d'où un taux d'exécution de 32,8 % sur ces recettes.

3) **Résultat d'investissement de l'exercice**

Différence recettes/dépenses totales) : 43 214,39 €, auquel s'ajoute le résultat de clôture précédent (-17 718,93 €) soit un **excédent de clôture 2015 de 25 495,46 €** repris au BP 2017 en section d'investissement.